

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
30 JUIN et 7 JUILLET 2024

INFORMATION A L'ATTENTION DES CANDIDATS – SECOND TOUR

1) Le dépôt des exemplaires de circulaire et bulletin de vote version papier destinés à la validation par la commission départementale de propagande doit être effectué auprès de son secrétariat sur appel préalable au 02.31.30.63.12 ou 02.31.30.63.18,

au plus tard le mardi 2 juillet 2024 à 18 h 00

Vous avez également la possibilité, si vous le souhaitez, de solliciter un pré-avis de la commission départementale de propagande en adressant un exemplaire de circulaire et un exemplaire de bulletin de vote dématérialisés à son secrétariat :

[*ivan.cabioch@calvados.gouv.fr*](mailto:ivan.cabioch@calvados.gouv.fr)

[*geraldine.brault@calvados.gouv.fr*](mailto:geraldine.brault@calvados.gouv.fr)

2) La réunion de la commission de propagande aura lieu :

le mardi 2 juillet 2024 à 18 h 30 en salle ERIGNAC - Préfecture du Calvados

3) Le dépôt de vos circulaires et bulletins de vote doit être effectué auprès de l'entreprise BRETAGNE ROUTAGE sur appel préalable au responsable **Fabrice MAROT 02.99.47.48.24 ou 06.58.59.83.57** et sur les deux sites suivants :

- professions de foi et bulletins de vote dédiés à la propagande à livrer sur le site de JANZE Bretagne Routage – ZA du bois de Teillay - 35150 JANZE

- bulletins de vote pour le colisage aux mairies à livrer sur le site de VAL d'ANAST - 29 avenue de l'hippodrome - 35 330 VAL D'ANAST

impérativement avant 18 h le mardi 2 juillet 2024